

CONSEIL MUNICIPAL du 23 mai 2020

Date de la convocation : Le 18 mai 2020

Présents : Catherine MALAISÉ, Claude LÉVÊQUE, Brigitte GODART, Chantal WAGNER, Jocelyne LARUE, Patrick MATHIEU, Damien LEGROS, Benjamin WAQUELIN, Frédéric LEFEVRE, Audrey POTAUFEUX, Jean-Noël GODIN, Damien GOULARD, Benoît LEBON, Justine MARCY-CHINCHILLA

Absents excusés : Jean-Michel BOSTYN (représenté par Madame Jocelyne LARUE)

Absent :

Secrétaire de séance : Chantal WAGNER

Assesseurs : Claude LÉVÊQUE, Patrick MATHIEU

➤ Élection du Maire

Madame Catherine MALAISÉ est proclamée maire et est immédiatement installée.

➤ Détermination du nombre d'adjoints au maire (Délibération n° 2020/05/01)

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L. 2122-1 et L. 2122-2,

CONSIDÉRANT que la commune doit disposer au minimum d'un adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30 % de l'effectif légal du conseil municipal, soit quatre adjoints au maire au maximum,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

FIXE à 4 le nombre des adjoints au maire de la commune.

➤ Élection des adjoints

Monsieur LÉVÊQUE Claude a été proclamé premier adjoint et immédiatement installé.

Madame LARUE Jocelyne a été proclamée deuxième adjointe et immédiatement installée.

Madame WAGNER Chantal a été proclamée troisième adjointe et immédiatement installée.

Madame RAGAUT Brigitte a été proclamée quatrième adjointe et immédiatement installée.

Fin de la réunion : 12h20